

RECHERCHES OPÉRATIONNELLES

1. THEME 1A : ACTIVITES ECONOMIQUES ET INTERET LOCAL : MESURE DES FLUX ECONOMIQUES

1.1 RAPPEL DES OBJECTIFS

Suivant le cahier des charges, l'objectif est de mettre au point un outil d'aide à la décision permettant aux fonctionnaires et élus locaux et régionaux de mesurer les flux économiques locaux et les impacts prévisibles des modifications du tissu économique, à la fois sur une commune mais aussi dans un environnement plus large.

La finalité s'appuie sur une double fonction :

- **de diagnostic** : une meilleure connaissance des flux économiques entrants et sortants et la spatialisation de leur impact dans et en dehors du territoire communal,
- **de prédiction** : une capacité d'estimation des répercussions sur les revenus disponibles et sur les finances communales en cas de « perturbation » des activités en cours ou de nouveaux projets.

1.2 LE TRAVAIL ACCOMPLI CETTE ANNEE

Nous avons consacré le principal de notre temps à la poursuite de la partie diagnostic. Nous avons achevé l'examen des principaux éléments (revenus du travail et de transfert) nécessaires aux travaux de prédiction d'impact.

Durant l'année écoulée, nous avons aussi mené différents travaux « annexes » : rédaction d'un article pour Territoire(s) wallon(s), prestations pour la diffusion des précédentes recherches, organisation d'un atelier du colloque de décembre, travail d'expertise sur la disponibilité de terrains à vocation industrielle en Flandre et à Bruxelles.

1.2.1 La quantification et la spatialisation des flux de revenus

Pour les revenus du travail, nous avons élaboré durant cette année de travail une méthodologie nouvelle et complète (détaillée dans un guide méthodologique présenté en annexe) permettant d'estimer puis de spatialiser les flux de revenus nets du travail. Cette spatialisation a été réalisée pour les 262 communes wallonnes. Nous avons établi une géographie des flux de revenus permettant de retracer pour chaque commune de Wallonie d'où les habitants tirent leurs revenus du travail (et inversement, vers quelles communes sont exportés les revenus produits dans une commune particulière). Ces estimations sont synthétisées dans une grande matrice comportant 2 070 549 cellules. Ces données sont à présent stabilisées et, en principe, définitives.

Pour les revenus de transfert, comme décidé en septembre 2006, nous avons procédé à la quantification des quatre principaux d'entre eux : pensions, allocations ONEM, prestations familiales et allocations CPAS. Pour obtenir le net, nous avons dû procéder à une collecte auprès de chacune des institutions effectuant des paiements. Nous avons abouti à une quantification pour 2001 mais aussi, chaque fois que possible, jusqu'à 2005 voire 2006. Nous y avons ajouté des données sur les revenus attribués par des pays limitrophes à des résidents wallons. La grande majorité des montants sont précisément quantifiés ; dans certains cas, nous avons procédé par estimation (cf. guide méthodologique). Les résultats per-

mettent désormais de prendre connaissance du montant de revenus de transferts qui alimente chaque commune, de la part que prennent chacun des quatre revenus dans le montant global, de comparer la commune à ses voisines et à la situation régionale (par exemple, le revenu de transfert moyen par habitant ou le montant moyen de pension), de chiffrer l'importance des transferts par rapport aux revenus du travail, etc. Nous avons également recensé les montants des sous-catégories de chacun des quatre revenus. Ainsi, si nécessaire, il est possible d'entrer dans le détail de la nature, par exemple, des différents types de pensions ou catégories de revenus ONEM. Ces détails sont susceptibles de servir la future mesure d'impact. Contrairement aux revenus du travail, nos données de transfert ne sont, elles, pas encore définitivement stabilisées.

Pour les revenus du patrimoine, difficiles à cerner, plusieurs sources et pistes méthodologiques ont été explorées sans qu'aucune d'entre elles ne soit aboutie complètement. Des recherches complémentaires s'imposeront pour parvenir, dans les plus brefs délais, à une estimation satisfaisante. Ces données sont cependant moins importantes à obtenir pour le travail de mesure d'impact.

Conformément à notre engagement du mois de mars 2007, nous avons évité l'écueil de la « boîte noire » en rédigeant deux guides méthodologiques. Lesquels expliquent précisément la méthode et les choix opérés pour quantifier et estimer, ainsi que le potentiel et les limites de l'outil. Ils permettent dès lors la reproduction du travail, en tout ou en partie, et, pourquoi pas, l'amélioration de l'outil dans les prochaines années, sur base de nouvelles opportunités.

1.2.2 Réflexions sur l'utilité du travail accompli

Les travaux que nous avons menés jusqu'à présent permettent de proposer aux acteurs locaux et régionaux une approche innovante de la dynamique des territoires communaux en Région wallonne via la quantification et l'analyse des flux de revenus qui les alimentent.

Actuellement, à notre connaissance, aucune étude similaire n'a procédé à cette approche.

En effet, la connaissance actuelle des territoires communaux est, dans la grande majorité des cas, basée sur le nombre d'individus (de salariés, d'indépendants, de pensionnés, de chômeurs...) et non pas sur les revenus que ces personnes captent.

Notre approche innove donc en premier lieu parce qu'elle est basée sur **la quantification des revenus bruts et nets qui alimentent l'économie d'un territoire communal, et sur leur nature**. Nos résultats prennent en compte tous les revenus, ce qui n'est pas le cas des statistiques fiscales qui ne mentionnent que les revenus imposables (pas les allocations familiales par exemple) et ne prennent en compte que les revenus au-dessus du seuil minimal imposable. Nous recensons également les revenus provenant de l'étranger, lesquels influencent parfois fortement les résultats des communes.

Le deuxième apport innovant est **la mise en lumière de la « mobilité » des revenus du travail** : nous avons enregistré les mouvements tant dans le sens des entrées (importations) que des sorties (exportations). Les revenus générés sur un territoire sont en effet dans la grande majorité exportés : notre outil permet d'estimer vers quelles communes proches ou éloignées se font ces transferts, et dans quelle ampleur. De même, il permet de localiser d'où viennent les revenus alimentant les résidents d'un territoire, et d'en estimer ici aussi le montant.

Ces informations précisent et/ou révèlent les interdépendances entre territoires communaux. Elles sont donc utiles à connaître lorsqu'il s'agit d'orienter des choix politiques et stratégiques de maintien ou de développement d'activités économiques et, plus largement, de développement territorial.

Nous pensons donc avoir fait œuvre utile en ouvrant cette voie.

1.2.3 Les livrables

Nous avons effectué un travail de synthèse et de communication de résultats en procédant à la réalisation d'une trentaine de cartes sur les revenus du travail, les revenus de transferts et la valeur-ajoutée. Elles montrent l'utilité de l'outil et la nature des informations qui peuvent être extraites des bases de données que nous avons mises au point.

Avec les données brutes et la cartographie, les chercheurs, administrations et acteurs locaux ont ainsi un outil supplémentaire pour mieux percevoir les dynamiques des territoires auxquels ils s'intéressent ou desquels ils s'occupent.

Une décision devra être prise sur la manière de mettre à disposition les données. Différentes pistes existent (fiches communales sur le site CPDT, transfert de certaines cartes dans l'Atlas CPDT en cours de réalisation...).

1.3 LE CONTENU DU RAPPORT

Le rapport est organisé comme suit :

- pour chacun des revenus, nous présentons un exposé succinct de la méthode, les résultats obtenus et les principaux enseignements. Une trentaine de cartes synthétisent la diversité des dynamiques territoriales que nous avons révélées par notre travail.
- nous fournissons des données communales sur la valeur ajoutée des entreprises, c'est-à-dire sur l'optique « production »,
- nous émettons un avis concernant l'examen à faire de l'optique « dépense »,
- enfin, avant la conclusion, nous évoquons des pistes possibles de mesure d'impacts dans des cas précis de perturbations économiques.

Les annexes contiennent les deux guides méthodologiques ainsi qu'une note sur les sources de données et pistes pour l'estimation des revenus du patrimoine.

1.4 LE POURSUITE DU TRAVAIL

Sur base des résultats de l'analyse des revenus du travail et de transfert, nous proposons l'écriture d'un *working paper* pour le site CPDT et un article pour Territoire(s) wallon(s).

Nous poursuivrons la recherche en achevant l'estimation des revenus du patrimoine.

Quant à la mesure d'impact, nous évoquons, dans le rapport, différentes pistes possibles.

Elles devront être critiquées au prochain comité d'accompagnement afin d'opérer une sélection.